

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

RAPPORT DE CONSULTATIONS ET DE RECOMMANDATIONS

Présenté par le comité de travail
sur le développement touristique

Adopté le 11 mai 2021



Les Îles-de-la-Madeleine
Communauté maritime



Composition du comité

Le comité de travail est composé de l'actuel comité de suivi de la Politique-cadre de développement touristique auquel s'ajoutent, aux fins de ce mandat de consultation publique, deux représentants élus et trois citoyens sélectionnés à la suite d'un appel public de candidatures. Le comité est accompagné par l'équipe technique de la Municipalité.

Membres du comité

Représentation citoyenne

Céline Lafrance
Sébastien Cyr
François Turbide

Communauté maritime des Îles

Jonathan Lapierre, président
Rose-Elmonde Clarke, mairesse de la
Municipalité de Grosse-Île
Serge Rochon, directeur général
Josianne Pelosse, directrice du
développement du milieu

Tourisme Îles de la Madeleine

Damien Déraspe, président
Michel Bonato, directeur
Jason Bent, agent de développement

Équipe de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Jean-Étienne Solomon, conseiller en stratégie et en développement
Andrée-Maude Renaud, chargée de projet
Évangéline Leblanc, chargée de projet
Nathalie Chiasson, secrétaire de direction

Images de couverture : Municipalité des Îles-de-Madeleine

Table des matières

Mot du comité.....	4
1. Description du rôle et mandat des membres du comité	6
2. Calendrier et processus de consultation	7
3. Détails de la démarche	8
a) Consultations ciblées	8
b) Consultations publiques	8
4. Grands constats	9
5. Recommandations	11

Mot du comité

Aujourd'hui, on peut affirmer que la reconnaissance du secteur touristique n'est plus un enjeu et que celui-ci a connu une grande évolution au cours des dernières années. En 2006, les Îles-de-la-Madeleine devenaient l'un des premiers territoires du Québec à adopter une politique destinée à tracer les contours d'un développement durable en matière de tourisme, plus récemment mis à jour en 2018. C'est cet exercice collectif qui a permis d'identifier les quatre grands fondements de la Politique-cadre de développement touristique des Îles qui constituent encore aujourd'hui les assises du développement touristique sur notre territoire :

- Le développement touristique doit, par ses retombées économiques, sociales et culturelles, profiter à l'ensemble de la collectivité et contribuer à un accroissement de la qualité de vie des résidents.
- Le développement touristique doit contribuer à mettre en valeur, tout en les préservant, la diversité, la richesse et la spécificité de notre milieu physique.
- Le développement touristique doit constituer une opportunité de mettre en valeur, tout en les préservant, l'identité, la culture locale, le mode de vie maritime et insulaire.
- Le développement touristique doit s'inscrire en complémentarité aux autres activités économiques et particulièrement à celles liées à l'exploitation des ressources de la mer et de la terre.

Par ailleurs, on entend des préoccupations de la population, des visiteurs et des acteurs socioéconomiques en période estivale : augmentation de l'achalandage qui engendre un impact sur la qualité de vie, sur certains services municipaux et sur les caractéristiques physiques du territoire. La Municipalité des Îles a considéré la réflexion avec les partenaires et les citoyens pour déterminer le tourisme durable comme étant un des quatorze défis prioritaires de sa Planification stratégique 2020-2025, ce défi s'inscrivant dans l'orientation de la contribution à la qualité de vie des Madelinots.

Alors que Tourisme Îles de la Madeleine est en plein dans une nouvelle planification stratégique de la destination, la Communauté maritime considère que le temps est opportun pour discuter des orientations de développement touristique souhaitées collectivement pour notre territoire. Ainsi, la Communauté maritime a convenu d'élargir son comité de suivi de la Politique-cadre de développement touristique à trois membres citoyens afin de tenir une consultation publique ayant pour principal objectif d'identifier les éléments clés d'un développement touristique harmonieux en adéquation avec les particularités du territoire et les attentes de la population locale.

Au cours des derniers mois, le comité a tenu diverses rencontres de travail et mené une consultation auprès de toute la communauté afin de recueillir les commentaires et les idées des citoyens et des acteurs socioéconomiques sur le développement du tourisme.

Le présent rapport contient notamment les faits saillants des consultations, les constats ainsi que les recommandations formulées par le comité de travail. Ce rapport sera déposé pour adoption au conseil de la Communauté maritime et les recommandations qu'il contient seront transmises aux instances concernées.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, la collectivité madelinienne a activement participé à ce processus de consultation publique révélant la volonté de la collectivité d'exprimer ses attentes et confirmant l'importance de discuter collectivement des enjeux du tourisme durable.

Tous les membres du comité de travail tiennent à remercier les nombreuses personnes qui ont participé à cette réflexion collective importante pour notre communauté.

1. Description du rôle et mandat des membres du comité

Le présent comité de travail est composé des membres du comité de suivi de la Politique-cadre de développement touristique ainsi que de trois citoyens sélectionnés par le conseil municipal à la suite d'un appel public de candidatures. Plus précisément, les membres du comité doivent tenter de représenter l'intérêt collectif sur la question du développement touristique de notre territoire. Ce comité de travail temporaire a pour mandat de :

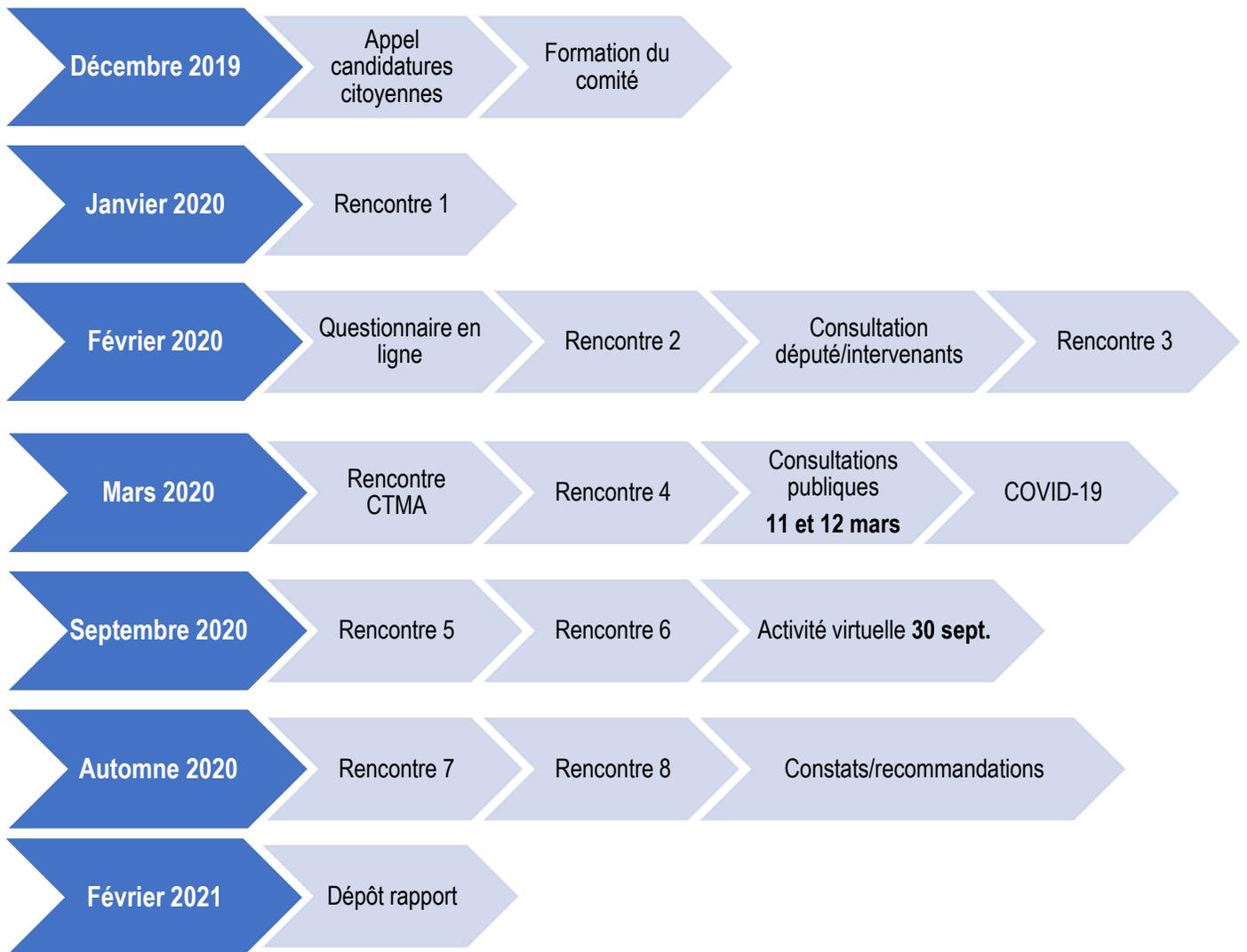
- Mettre à jour un questionnaire sur la perception des impacts du tourisme.
- Recueillir et partager une lecture commune du secteur : faits et données.
- Écouter les préoccupations et recueillir les propositions des citoyens et des intervenants.
- Formuler des constats et des recommandations à la Communauté maritime.

En fonction de ce travail du comité, l'équipe de la Municipalité élabore un rapport incluant des constats et des recommandations pour adoption par le conseil de la Communauté maritime en janvier 2021. Ce rapport permettra notamment :

- De signifier les attentes de la population à Tourisme Îles de la Madeleine pour la planification stratégique de la destination.
- D'identifier les irritants sur lesquels il faut travailler dans le cadre de la Politique-cadre de développement touristique et la planification stratégique municipale.

2. Calendrier et processus de consultation

Dans le cadre de la réalisation de son mandat de consultation, les membres du comité de travail ont déterminé un calendrier de travail pour mener à terme un processus de consultation élargie. Le calendrier initial a été quelque peu bouleversé par la pandémie, alors le comité a choisi de prolonger l'exercice de quelques mois afin de poursuivre la discussion avec la population et avoir le temps de bien élaborer ses constats et ses recommandations.



3. Détails de la démarche

a) Consultations ciblées

Le comité entreprend, en février 2020, des consultations ciblées auprès des intervenants du milieu qui ont pour objectifs de bien comprendre les impacts et les retombées du tourisme auprès des partenaires. Les consultations se font sous forme de questionnaires envoyés par courriel ainsi qu'en échange de groupes. Voici les intervenants rencontrés lors des consultations ciblées pendant lesquelles plus d'une dizaine d'entre eux ont participé :

- Les membres du Forum des partenaires
- La direction de la CTMA
- Le député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale

b) Consultations publiques

En février 2020, le comité lance un **questionnaire en ligne** pour les trois premières semaines du mois dans l'objectif d'analyser l'évolution de la perception de la population sur certains enjeux liés au tourisme à travers les années (exercice similaire réalisé en 2006 et en 2010). Cet exercice permet également d'observer où se situent principalement les préoccupations de la population et d'aller chercher des données réelles sur ces sujets. Le questionnaire récolte **488 réponses et plus de 183 commentaires et suggestions** qui sont analysés par le comité.

Ayant en main les résultats de ce questionnaire en ligne, le comité tient des **consultations publiques élargies** auxquelles est convié l'ensemble de la population madelinienne. Lors de ces rencontres citoyennes, les impacts du tourisme sur les services municipaux et l'achalandage touristique sur 10 ans font l'objet de présentations. Ensuite, les participants sont invités à poser leurs questions et exprimer leur point de vue quant à leurs intérêts et inquiétudes sur l'avenir du développement touristique. Lors des consultations du **11 et du 12 mars**, respectivement à L'Île-du-Havre-Aubert et à Cap-aux-Meules, plus de **60 citoyens sont présents et 30 interventions sont faites au micro**.

L'arrivée de la COVID-19 cause un report des activités du comité. D'ailleurs, la consultation publique à Grande-Entrée prévue pour le 16 mars 2020 est annulée pour cette raison. Les **consultations publiques** reprennent en septembre 2020 en **mode virtuel** pour permettre une occasion supplémentaire à la population de s'exprimer sur les enjeux de développement touristique. Lors de l'activité du 30 septembre, la Communauté maritime y présente les faits saillants des consultations publiques du printemps dernier ainsi qu'un rappel des impacts du tourisme sur les services municipaux. En moyenne, **75 personnes** sont connectées et il y a **14 interventions commentées**.

4. Grands constats

Grâce aux consultations et aux activités lors desquelles plus de 600 personnes ont participé, le comité est en mesure de dresser certains grands constats qui, selon les membres, dénotent des points de convergence entendus auprès de l'ensemble de la communauté et partagés par une majorité de personnes. Ces constats visent notamment à mettre la table aux différentes recommandations sur l'avenir du développement touristique. Voici, en résumé, quelques grands points de convergence exprimés par les participants de la consultation publique sur l'avenir du tourisme. Il est à noter que ces constats ne sont pas présentés en ordre d'importance :

- D'une industrie complémentaire, le tourisme est devenu un des piliers du développement de l'archipel dont la reconnaissance du secteur ne constitue plus un enjeu. Ce secteur soutient l'activité économique et contribue, à certains égards, à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et au développement du territoire;
- Par ailleurs, cette activité s'exerce dans ce qui est, avant tout, un milieu de vie à l'année. Ainsi, la qualité de vie des résidents doit être en trame de fonds de toute réflexion, et ce, au bénéfice de tous (résidents, visiteurs et autres parties prenantes);
- L'activité touristique engendre certains impacts documentés sur les services publics, dont les services municipaux. Ces impacts sont par ailleurs surveillés par les autorités et certains font parfois l'objet de perceptions tenaces plutôt que d'impacts réels;
- Pour ce qui est de la conciliation des utilisations et de l'occupation logique du territoire en terres publiques, le parc régional sera un outil qui permettra d'atténuer plusieurs impacts des activités récréatives des différents usagers, mais ne pourra pas tout régler. Toutefois, celui-ci n'amènera pas de solutions pour les enjeux hors des terres publiques;
- L'état de situation en ce qui concerne les transports, régulateur naturel de l'achalandage domestique et touristique, est en changement (retrait partiel d'Air Canada, redéfinition du transport aérien régional, venue d'un nouveau traversier) ce qui transforme l'accès à la région;
- Plus spécifiquement, la venue d'un nouveau traversier d'une plus grande capacité amène à se questionner sur des enjeux qui peuvent être tournés en opportunités;
- Globalement, une activité touristique davantage intégrée au mode de vie pouvant s'harmoniser et se répartir à longueur d'année plutôt que de concentrer l'activité en période estivale est souhaitée;
- Bien que les enjeux identifiés à la Politique-cadre de développement touristique reflètent toujours la réalité, certains d'entre eux se sont plus récemment exacerbés (exemples : pénurie de main-

d'œuvre, pression sur la location de logement disponible à l'année, accès à la propriété, perte de territoire naturel, augmentation de l'achalandage);

- Par ailleurs, une certaine convergence est notée entre les préoccupations et les solutions issues des fondements de la Politique-cadre de développement touristique de la Communauté maritime, des orientations préliminaires de la destination pour 2020-2025, et ce qui a été exprimé par la population lors des présentes consultations.

5. Recommandations

Ci-dessous est présentée une liste de recommandations découlant du processus de consultations publiques et du travail du comité qui s'échelonne depuis près d'un an. Le rapport s'adresse à la Communauté maritime pour adoption et il est de sa responsabilité de transmettre les recommandations qu'il contient aux instances concernées. Le comité considère que ces recommandations sont diversifiées, qu'elles représentent les enjeux du tourisme (achalandage, logement, protection et gestion du territoire, patrimoine, gouvernance et communication), qu'elles sont en nombre suffisant et qu'elles sont réalistes et réalisables. Les recommandations qui suivent sont toutes du même ordre de priorité. Cependant, l'échéancier proposé varie selon la taille de réalisation de la recommandation.

Enjeux	Échéancier
Achalandage	
Continuer un dialogue avec les transporteurs (maritimes et aériens) afin de poursuivre notre habituelle collaboration afin d'équilibrer l'achalandage durant la période de pointe (mi-juillet à mi-août) et de favoriser l'étalement des flux sur quatre saisons;	Moyen terme
Plus spécifiquement, dans le contexte de l'augmentation à venir de la capacité du traversier, explorer les moyens, en collaboration avec la CTMA, pour mesurer et équilibrer l'achalandage, en se référant à la saison estivale de 2019. Ces moyens devront aussi permettre de répondre aux besoins des résidents (mobilité des personnes et approvisionnement) en s'inspirant des <u>recommandations de la communauté</u> sur le service du traversier telles que : <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les possibilités via le système de réservation d'offrir les places supplémentaires en priorité aux résidents (ex. : permis de conduire, code postal). • Étudier le potentiel de réserver, sur un certain nombre de voyages en été, un nombre de places pour les résidents à l'aller et au retour. 	Court terme
Demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'étudier des mesures à court terme pour amenuiser la problématique de congestion de circulation routière à Cap-aux-Meules, même si la solution complète pourrait arriver à plus longue échéance, et ce, sans déplacer le problème dans un autre secteur.	Court terme
Logement	
Tenir compte de l'impact de l'hébergement touristique dans la réflexion et les solutions mises de l'avant par la communauté pour contrer la pénurie de logements et favoriser l'accès à la propriété;	En continu
Trouver un juste équilibre entre les besoins importants de logements locatifs à l'année et le choix de la communauté de miser sur l'hébergement touristique chez	En continu

Enjeux	Échéancier
l'habitant (ex. : mesures visant à encadrer les résidences secondaires habitables à l'année).	
Protection et gestion du territoire	
Avec la commission consultative de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des changements climatiques, songer à ajuster significativement les règles en place ou en prévoir de nouvelles pour protéger l'environnement, le territoire agricole et les paysages, composantes qui constituent des piliers de l'industrie touristique et de la qualité de vie des résidents. Veiller à ce que cet ajustement soit cohérent sur l'ensemble du territoire des Îles-de-la-Madeleine;	Court terme
Selon les délais de réalisation du parc régional, envisager d'agir sur certains dossiers prioritaires tels que le camping et la circulation en milieux fragiles avant l'implantation de celui-ci, par une réglementation efficace et évolutive;	Court terme
Se donner les moyens techniques, financiers (fonds municipal, provincial, utilisateur-payeur) et humains afin d'éduquer et de faire respecter les règlements actuels et futurs (embauche de ressources désignées par la Municipalité, la Sûreté du Québec, organisme partenaire).	Moyen terme
Patrimoine	
Avec le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE), réfléchir à utiliser davantage des outils tels que les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin que le développement du territoire s'inspire continuellement des caractéristiques patrimoniales. Celles-ci constituent à la fois une composante à préserver et un produit d'appel touristique.	Court terme
Gouvernance et communication	
Mettre en œuvre la Politique-cadre de développement touristique (PCDT) et les différentes planifications stratégiques en plus d'identifier annuellement les interventions prioritaires et adéquates à mener ainsi que les porteurs;	En continu
Mettre à jour la Politique-cadre selon les recommandations du comité dans le but de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie des résidents de l'archipel en appliquant les principes de développement durable à deux secteurs fondamentaux soit le développement social et économique, tout en diminuant au maximum les impacts négatifs à l'environnement;	Court terme
Maintenir un comité de suivi de la Politique-cadre de développement touristique ayant pour mandat de veiller à la réalisation des interventions prioritaires, voire à en élargir la composition à des citoyens et à y inviter les différents porteurs d'actions concernés par celles en cours de réalisation;	Court terme
Maintenir, actualiser et développer des indicateurs annuels, fondés sur la PCDT et sur des critères reconnus, sur lesquels baser les décisions, mesurer l'état de situation réel et dissiper les perceptions pour miser de façon fiable sur un tourisme durable;	Moyen terme

Enjeux	Échéancier
Présenter et communiquer le suivi des indicateurs via un tableau de bord auprès des membres du Forum des partenaires et à la population;	Moyen terme
Sensibiliser activement les visiteurs et les résidents sur les enjeux du tourisme (importance du secteur, qualité de vie, impacts réels sur le milieu, fragilité de l'archipel) par une campagne positive de sensibilisation et une évaluation en continu dans le but de dissiper les perceptions et de bien informer la population.	Court terme